

REGLEMENT DE L'EPREUVE KAYAK PADDLE KASTORCUP INTEGRALE

Parcours La Ménitré Les Ponts de Cé 21/09/24

Départ 13h30 paddles, Kayaks et pirogues

1) Inscriptions : présentation de la licence FFCK ou licence FFS ou certificat médical attestant de la capacité à pratiquer le kayak ou le canoë ou le paddle en compétition. La licence ou le certificat médical seront déposés sur le site d'inscription au format pdf.

Pour les licenciés cout : 15€

Pour les non licencié Inscription 20€, contenant une «carte 1 jour open FFCK».

2) Les catégories considérées lors des classements : Jeunes (U15 à U18) Senior (M22 et +)

Les embarcations considérées lors des classements : SUP Monoplace, Sx, K1, K2, C1, C2, Cx

Exemple : un paddle 2 ou 4 places est classé en Sx. Une Va'a 6 places est classée en Cx.

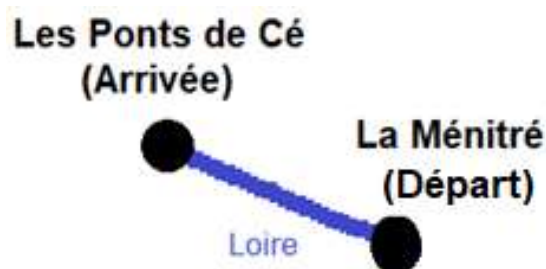
3) **PORT DU GILET OBLIGATOIRE SUR TOUT LE PARCOURS. (Gilets gonflables interdits)**

4) **GONFLES OU CAISSONS ETANCHES OBLIGATOIRES DANS TOUTES LES EMBARCATIONS SAUF SUP** conformément au Code du sport cf en annexe.

5) **LEASHS INTERDITS** (conformément au règlement sportif de la FFCK et de la FFS).

6) **UN TELEPHONE PORTABLE**, dans un conditionnement étanche, est conseillé.

7) Le parcours : 22 km



8) **OBLIGATION DE PORTER SECOURS A TOUT AUTRE BATEAU EN DANGER OU EN DIFFICULTE.**

9) Un briefing préliminaire à la course, obligatoire pour tous les participants, aura lieu au départ de la course 30 minutes avant le départ. Les participants doivent émerger lors de ce briefing.